

MÉMOIRE

**LEVÉS SISMIQUES DANS L'ESTUAIRE ET LE GOLFE
DU SAINT-LAURENT**

Ont participé à la réalisation de ce document :

MICHEL JULIEN, PRÉSIDENT
NICOLAS ROY, DIRECTEUR GÉNÉRAL
MARIE-HÉLÈNE CLOUTIER, BIOLOGISTE

par
LE COMITÉ ZIP DE LA RIVE NORD DE L'ESTUAIRE



MAI 2004

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Pages</u>
1- LEVÉS SISMIQUES : CONSÉQUENCES POSSIBLES.....	1
2- AU SUJET DES EMPLOIS.....	1
3- ET LA SUITE !?!.....	2
4- UNE RÉORIENTATION QUI POUSSE À RÉFLÉCHIR.....	2
5- PENSONS À L'AVENIR!	3
6- EN RÉSUMÉ, NOUS DEMANDONS.....	3

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : INFORMATIONS SUR L'ORGANISME

1- LEVÉS SISMIQUES : CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'exploration sismique à l'aide de canons à air comprimé est une des pires formes de pollution acoustique aquatique d'origine anthropique. Elle a des conséquences sévères sur la faune marine et surtout sur les mammifères marins, qui dépendent entièrement du son pour plusieurs aspects de leur cycle biologique. Même avec des mesures d'atténuation, les sons émis lors de l'exploration pétrolière et gazière risquent d'entraîner des blessures et des changements de comportement qui pourraient affecter la survie de ces animaux. Quoique moins documentés pour les autres groupes d'espèces marines, des études ont déjà montré que les effets sont semblables entre autres chez les poissons. Ceci sans compter les effets indirects encore très mal connus qui pourraient se faire sentir chez nombre d'oiseaux de mer qui s'alimentent à même les ressources marines!

Il y a donc lieu de se questionner sur la méthode d'exploration prévue. En effet, l'utilisation de canons à air comprimé bombardant les fonds marins d'ondes sonores puissantes à toutes les 10 secondes ne pourrait-elle pas être remplacée? Il serait bon d'évaluer la possibilité d'utiliser d'autres méthodes, telle l'utilisation d'un vibreur marin¹, qui serait sûrement beaucoup moins dommageable.

2- AU SUJET DES EMPLOIS...

Au total, 13 espèces de mammifères marins fréquentent la région touchée par le projet d'Hydro-Québec, dont 6 sont en péril. Ces espèces constituent un patrimoine mondial reconnu dont l'industrie touristique des régions côtières est fortement dépendante. Seulement dans la région touristique Manicouagan, c'est 3000 emplois qui risqueraient d'être affectés par une baisse de l'écotourisme. L'observation des baleines à elle seule génère 12 millions de dollars par an et crée 750 emplois.

Les conséquences possibles sur l'industrie de la pêche sont elles aussi alarmantes, d'autant plus que de nombreuses espèces commerciales ont déjà été fragilisées par la pêche intensive, l'augmentation du transport maritime et la pollution des eaux. Ajoutons à cela l'industrie pétrolière et gazière et, seulement en Basse Côte-Nord, c'est 44 % de l'emploi que nous pouvons mettre en péril par une baisse de la qualité des pêches déjà rudement éprouvées. C'est tout un mode de vie qui est menacé ainsi que le tissu social des communautés côtières.

Dans son plan, Hydro-Québec parle de nouveaux emplois qui seraient créés dans l'Est du Québec, mais il nous dit également que la phase d'exploration ne créera pas plus de 50 à 100 emplois par année. Les retombées considérables prévues ne le sont qu'à la condition de découvrir des gisements importants. L'exploration est donc une activité à hauts risques économiques, sociaux et environnementaux dont les résultats sont incertains. Sommes-nous prêts à sacrifier des emplois fiables en région basés sur des activités économiques durables au profit d'emplois spécialisés dont la main d'œuvre proviendra peut-être d'ailleurs? Au profit de l'enrichissement de l'état dont les citoyens les plus touchés ne verrons peut-être jamais vraiment la couleur de l'argent? Les régions ont peut-être beaucoup plus à perdre qu'à gagner de l'exploration pétrolière et gazière car les risques encourus, comparés aux bénéfices qu'on nous fait miroiter, sont trop importants!

¹ Bird, James. 2003. *The marine vibrator*, Industrial Vehicles International. Tulsa, Oklahoma, U.S. pp 368-370.

Si on se lance dans l'exploration, au moins assurons-nous de le faire prudemment et en toute connaissance de cause. L'appétit énergétique incontrôlé d'Hydro-Québec risque de nous faire choisir une mauvaise voie...

3- ET LA SUITE !?!

Permettez-nous également de nous questionner sur la logique d'examiner le plan présenté par Hydro-Québec par étapes distinctes. En effet, tous les projets d'exploration pétrolière et gazière dans le Saint-Laurent ont des impacts cumulatifs qui doivent être considérés, car ils se font sentir sur des écosystèmes inter-reliés qu'on ne peut dissocier. De plus, si nous disons oui à l'exploration, qui pourra ensuite empêcher l'exploitation si des gisements sont découverts? Le fait d'évaluer individuellement chaque étape dilue l'importance des impacts négatifs environnementaux et sociaux du programme dans son ensemble et ne donne pas une vision réaliste des impacts qu'il pourrait avoir. Par ailleurs, si un promoteur trouve un gisement rentable économiquement, et que nous ne permettons pas de l'exploiter suite à une deuxième phase de consultations et d'adhésion du gouvernement à une position de non exploitation, la société québécoise devra-t-elle à elle seule rembourser tous les frais encourus par les entreprises d'exploration? Quelle serait l'ampleur des compensations que nous devrions payer pour la non exploitation des gisements? Pensons y deux fois!

Avant de procéder à cette première phase de réalisation, on doit donc considérer toutes les étapes du projet ainsi que l'ampleur des conséquences possibles sur les plans économique, social et environnemental. Par exemple, dans le monde, 120 naufrages pétroliers ont lieu chaque année. L'exploitation pourrait donc causer des accidents à graves conséquences, d'autant plus dans un milieu fermé comme le Fleuve Saint-Laurent où plusieurs activités auraient lieu près des côtes. Les boues de forage et les torchères seraient elles aussi sources de contaminants qui se disperseraient dans l'écosystème. Enfin, pensons aux fuites et aux infiltrations qui, dans des situations similaires aux États-Unis, laissent échapper plus de 110 millions de litres de pétrole par an!

4- UNE RÉORIENTATION QUI Pousse À RÉFLÉCHIR...

Pour aller de l'avant dans un tel projet, et même avant de se questionner sur les impacts probables des levés sismiques, ne faudrait-il pas d'abord se questionner sur sa finalité? Le seul fait de songer à développer l'industrie pétrolière et gazière ébranle les fondements politiques énergétiques et environnementaux du Québec. Que fait-on de la nouvelle loi sur les espèces en péril adoptée en décembre 2002? Et du protocole de Kyoto, ratifié à 89 % par la population? Les dirigeants d'Hydro-Québec ignorent-ils soudainement qu'un fort pourcentage des gaz à effet de serre émis au Québec proviennent déjà de la combustion du pétrole? Comment peut-on vouloir atteindre l'objectif fixé en investissant dans une industrie aussi polluante? Enfin, que fait-on de la vision de développement durable à l'intérieur de laquelle la Politique de l'Eau vient d'être adoptée? Ne voulait-on pas reconnaître un statut particulier au Saint-Laurent du fait qu'il est un milieu naturel exceptionnel? Tout ce temps investi en belles paroles n'aura-t-il donc servi à rien face à la tentation de bénéfices à court terme? Nous demandons un débat de fond, qui tienne compte de l'intérêt collectif et qui pousse le gouvernement à adopter une vision plus globale de la situation.

Le plus inconcevable dans ce dossier est le détournement du mandat d'Hydro-Québec vers l'énergie pétrolière et gazière. La société québécoise est en droit de se demander comment les dirigeants d'une société d'état peuvent-ils changer la mission de cette dernière (produire de l'énergie hydro-électrique) et engager l'avenir du peuple québécois sur les seuls besoins de sa croissance économique et ce, sans tenir un débat publique sur ces nouvelles orientations.

5- PENSONS À L'AVENIR!

Avons-nous seulement pris le temps d'examiner sérieusement d'autres options énergétiques avant de se diriger vers ce débat sur l'exploration pétrolière et gazière dans un milieu aussi fragile? Il s'agit présentement d'un virage majeur pour le Québec, qui auparavant se vantait de son énergie propre. Hydro-Québec nous parle d'un « approvisionnement énergétique fiable et stable ». Sachant qu'après le début de l'exploitation, nos réserves potentielles en hydrocarbures risquent d'être épuisées après quelques dizaines d'années, comment peut-on parler de quelque chose de stable? Nous croyons que d'autres avenues pourraient être envisagées, que nous devrions plutôt encourager le développement durable pour l'avenir de notre province. Voulons-nous sacrifier nos ressources renouvelables pour d'autres qui ne le sont pas?

6- EN RÉSUMÉ, NOUS DEMANDONS

- 1- d'évaluer les risques monétaires pour la société québécoise si les travaux d'exploration sont accomplis et que des gisements sont trouvés, mais que les travaux d'exploitation sont refusés;
- 2- d'évaluer la pertinence d'utiliser la méthode sismique du vibreur marin plutôt que celle du canon à air comprimé;
- 3- de faire une consultation globale en regard de l'ensemble du dossier d'exploration et d'exploitation;
- 4- avant toute chose, de tenir un débat public sur la mission et le rôle d'Hydro-Québec dans la société québécoise et plus spécifiquement sur nos besoins énergétiques, le développement et l'occupation du territoire, compte tenu de l'évolution du Québec depuis la nationalisation de l'électricité.

ANNEXE 1 – INFORMATIONS SUR L'ORGANISME

Coordonnées de l'organisme

Adresse postale : Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
3, avenue Denonville
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 2W6

Numéro de téléphone : (418)-296-0404

Numéro de télécopieur : (418)-296-8787

Description de l'organisme

Le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire est un organisme sans but lucratif, incorporé depuis novembre 1995, où siègent des membres délégués par différents milieux qui, de façon concertée, font le point sur l'état de la situation des divers types d'agressions de l'environnement relatives au fleuve Saint-Laurent et à ses tributaires. Son mandat est principalement de permettre aux citoyens de définir, sur le plan local, des mesures concrètes de gestion, de suivi et de réhabilitation du Saint-Laurent. Il souhaite aussi créer des conditions favorables à la participation continue du public dans des opérations de mise en valeur, de protection, de réhabilitation et de prévention de la pollution du fleuve Saint-Laurent. Son territoire d'action couvre la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent située entre les municipalités de Sacré-Cœur (sur le Saguenay) et de Baie-Trinité et ce, sur une longueur d'environ 365 km de rives.

En 1996, le Comité ZIP consultait la population pour connaître ses principales préoccupations concernant le fleuve et son littoral et ce, au niveau de la sensibilisation, de la protection et de la réhabilitation. Par la suite, ces informations recueillies lui ont permis de rédiger son plan d'action et de réhabilitation écologique (PARE), édité en 1998, qui lui sert maintenant de document de base pour réaliser ses interventions et ses projets sur le territoire. Depuis, à chaque année, un plan d'actions annuel est déposé à l'assemblée générale annuelle (AGA) des membres du Comité ZIP pour valider sa démarche auprès des intervenants et citoyens intéressés à la cause du fleuve Saint-Laurent, de ses tributaires et de son littoral. Les représentants de l'organisme, bien branché sur le milieu, sont au fait des nouvelles préoccupations axé sur le développement durable des communautés locales, ainsi Le Comité ZIP inscrit donc de nouvelles actions permettant de se positionner sur des enjeux d'actualité.